

◇ Le mot du Maire ◇

Le 15 mars dernier, vous avez élu l'ensemble de la liste « Saint-Jean-la-Poterie, un état d'esprit », composée de 19 conseillers municipaux et, nouveauté de cette année, de 2 conseillers municipaux suppléants.

Malgré le contexte sanitaire, vous avez été nombreux à vous déplacer pour faire vivre notre démocratie. Soyez-en sincèrement remerciés.

Je souhaiterais également remercier plus particulièrement les conseillers municipaux dont le mandat vient de s'achever. Alors que le conseil municipal d'installation aurait dû avoir lieu le vendredi 20 mars, nous n'avons finalement pu prendre nos fonctions que le lundi 25 mai. Pendant ces 2 mois, et c'est à souligner, l'équipe municipale élue en 2014 et prolongée dans ses fonctions a pris en charge pleinement la gestion de la crise sanitaire.

Ils ont, par ailleurs, tout fait pour que les nouveaux élus aient une bonne connaissance des affaires communales. Visites, dossiers transmis, entretiens particuliers, Michel Pierre, ses adjoints et les conseillers municipaux n'ont pas ménagé leur peine ni leur temps pour réussir cette transition.

Pour notre part, en comptant la réunion d'installation du 25 mai, ce sont déjà 3 conseils municipaux qui ont eu lieu. Cinq adjoints ont été élus. Neuf commissions municipales ont été créées et leurs membres désignés. S'agissant de Redon Agglomération, Jany Le Bel et moi-même avons été élus pour siéger au conseil communautaire. Vous le voyez, les 19 conseillers municipaux et les 2 conseillers municipaux suppléants, que vous avez élus le 15 mars sont aujourd'hui pleinement à l'action !



Alexis MATULL



◇ Présentation des adjoints ◇

Stéphanie PRIOUL

1ère Adjointe, a en charge les écoles, le périscolaire, les finances, les ressources humaines et la formation.

stephanieprioul.saintjeanlapoterie@orange.fr

Frédéric LE BERRE

2ème adjoint, a en charge l'urbanisme, la voirie, l'environnement et l'agriculture.

fredericleberre.saintjeanlapoterie@orange.fr

Hélène FOURNEL

3ème adjointe, a en charge les affaires sociales, le CCAS (centre communal d'action sociale), le patrimoine et le tourisme.

helenefournel.saintjeanlapoterie@orange.fr

Eric RENAUDEAU

4ème adjoint, a en charge la vie associative, le sport, les loisirs et la culture.

ericrenaudeau.saintjeanlapoterie@orange.fr

Gwénola SEIGNARD

5ème adjointe, a en charge la communication, l'économie et la jeunesse.

gwenolaseignard.saintjeanlapoterie@orange.fr

◇ Les conseillers municipaux ◇

Laurence HAAS-BAUMER

David LANOË

Cyril LECLAIR

Magali LECLAINCHE

Jany LE BEL

Jean-Yves LE BOT

Marc LUMEAU

Martine MAIGNANT

François MAYEUX

Raquel MUNOZ

Karine PARIS

Xavier POULARD

Hervé SABOT

Eric CLAUDE (suppléant)

Roselyne HAUGOMAT (suppléante)

◇ Organisation Municipale ◇

Urbanisme,
Environnement, et
Travaux

Hélène Fournel
Laurence Haas-Baumer
David Lanoë
Jany Le Bel
Frédéric Le Berre
Jean-Yves Le Bot
Magali Leclainche
Cyril Leclair
Marc Lumeau
François Mayeux
Stéphanie Prioul
Éric Renaudeau
Hervé Sabot

Appel d'Offre

David Lanoë
Frédéric Le Berre
Jean-Yves Le Bot
François Mayeux
Marc Lumeau
Stéphanie Prioul
Hervé Sabot

Patrimoine,
Tourisme,
Centre Le Patiau

Hélène Fournel
Laurence Haas-Baumer
David Lanoë
Jean-Yves Le bot
Marc Lumeau
Martine Maignant
Xavier Poulard

Vie économique,
Artisanat,
Commerce,
et Agriculture

Hélène Fournel
Laurence Haas-Baumer
David Lanoë
Jany Le Bel
Magali Leclainche
Cyril Leclair
Marc Lumeau
Éric Renaudeau
Hervé Sabot
Gwénola Seignard

Information,
Communication

Frédéric Le Berre
Raquel Munoz
Karine Paris
Éric Renaudeau
Gwénola Seignard

Finances,
Ressources
humaines,
et Formation

Cyril Leclair
Marc Lumeau
Raquel Munoz
Stéphanie Prioul
Hervé Sabot
Gwénola Seignard

Scolaire,
Périscolaire,
Enfance
et Jeunesse

Frédéric Le Berre
Cyril Leclair
Raquel Munoz
Karine Paris
Stéphanie Prioul
Gwénola Seignard

Culture,
Loisirs
et Vie Associative

Hélène Fournel
Laurence Haas-Baumer
Jany Le Bel
Raquel Munoz
Éric Renaudeau
Gwénola Seignard

CCAS
Affaires sociales

Hélène Fournel
Jany Le Bel
Magali Leclainche
Karine Paris
Xavier Poulard
Martine Maignant
Gwénola Seignard

*le maire est membre de droit de toutes les commissions

◇ Des Potians et Potianes Solidaires ◇

Dès le début de la crise sanitaire et l'annonce du confinement, Saint Jean la Poterie a vu se multiplier les initiatives solidaires.

Confections de masques, livraison des courses, impression d'attestations ou tout simplement prise de nouvelles de son voisin : des initiatives qui ont permis de rendre le confinement moins pénible, notamment pour nos aînés.

Au nom de l'ancienne et de la nouvelle équipe municipale nous tenions à remercier tous les Potians qui, par leur dévouement, ont aidé notre commune et ses habitants à traverser cette épreuve.

MERCI...et prenez soin de vous et de vos proches...

Ecole de A à Z

Vous avez un enfant né en 2018 ou en 2019.

Prenez rendez-vous avec nous pour découvrir

l'école publique de A à Z

Vous pouvez consulter notre blog à l'adresse suivante.

<http://ecoleaz56350toutmonecole.fr>

Tel : 02.99.71.18.49 - @ : ec.0561723u@ac-rennes.fr

◇ Ecole Saint Joseph ◇

Vous souhaitez offrir à votre enfant une scolarité qui respecte son rythme. L'école St Joseph propose la pédagogie Montessori et l'équipe pédagogique est formée à la communication non-violente. Plus de renseignements sur le site de l'école: <http://ecolestjoseph56350.toutmonecole.fr/> ou par mail à: anne.chevallier@e-c.bzh

◇ Vivre ensemble ◇

L'été arrive, quelques rappels à ne pas négliger...

Les relations de bon voisinage passent aussi par le respect de certaines règles communes. Rappelons-en aujourd'hui 3 essentielles.

Les bruits engendrés par les activités de jardinage, bricolage et autres travaux sont encadrés par un arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage en date du 10 juillet 2014. Il y est rappelé qu'afin que le voisinage ne soit pas gêné par les « bruits répétés et intempestifs » de ces activités, les appareils à moteur ne sont autorisés que du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

S'agissant des déchets verts ménagers (éléments issus de la tonte, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages et de débroussaillage), l'arrêté préfectoral en date du 26 septembre 2019 réglementant l'usage du feu rappelle que leur brûlage à l'air libre est interdit toute l'année.

Une seule solution, la déchèterie de votre choix !

Le respect d'autrui passe aussi par un bon usage des chemins et routes. Certaines routes sont ouvertes à la circulation de tous les véhicules, à moteurs ou non, d'autres uniquement aux engins agricoles, les chemins piétonniers et autres sentiers étant par définition réservés aux piétons. Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter d'endommager les chemins de la commune, les voies piétonnières et celles réservées aux activités agricoles ne doivent en aucun cas être empruntés par des quads ou mini-motos. De même, suite à des plaintes reçues en mairie, il faut rappeler que les ces mêmes engins ne bénéficient pas d'un passe-droit leur permettant de transiter par les propriétés privées !

◇ Opération Point A Temps Automatique... Prudence !!! ◇

Le point-à-temps est une technique utilisée pour réparer la chaussée là où elle a subi des dégradations de surface. La campagne de réparation se déroulera la semaine du 14 juillet sur l'ensemble des voies communales. L'objectif est de prolonger la durée de vie des voiries, en leur redonnant de l'étanchéité, ce qui évite des opérations de réfection plus lourdes.

Le rejet de gravillons en excédent est inévitable et dure quelques jours, le temps de la prise du bitume. Merci d'être vigilant lors de vos déplacements.

◇ Planète Loisirs...demandez le programme !◇

Du 6 au 10/07 : « La ferme en folie ! »

Du 13 au 17/07 : « les 4 éléments : l'eau, l'air, la Terre et le Feu »

Du 20 au 24/07 : « Il était une fois... »

Du 27 au 31/07 : « Y'a pas de LEZ'ARTS ! »

Du 3 au 7/08 : « Drôles de p'tites bêtes »

Du 10 au 14/08 : « Les couloirs du temps »

Du 24 au 28/08 : « Voyage autour du monde »

ASSOCIATION PLANETE LOISIRS - Tél : 02.99.71.98.67
Centre associatif, 19 rue de Redon, 56350 ALLAIRE

◇ Partez serein... ◇

Opération Tranquillité vacances ◇

Depuis 1974, le dispositif Opération tranquillité vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins et a été élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, etc.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Vous pouvez vous rendre dans la brigade de gendarmerie. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne ; il est à remplir et à imprimer avant de rendre sur place pour finaliser la demande (accessible sur www.ille-et-vilaine.gouv.fr)

Programme Disponible La fédé
en Mairie

VACANCES D'ÉTÉ
ANIMATIONS
JEUNES
Dès 10 ans
Inscription à partir du 23 JUIN

ST JEAN-LA-POTERIE

Du 6 juillet au 14 août 2020

Contact organisateur:
Centre Social Intercommunal
19, rue de Redon
56350 ALLAIRE
02.99.71.99.11
cias@lafede.fr

Contact directrice:
Alexia FURNEL-TEIGNÉ
02.99.71.99.11
alexia.teigne@lafede.fr
 Facebook et Instagram:
Alexia La Fédé

◇ Agenda ◇



MARCHÉ DE POTIERS

Vendredi 31 juillet
14h30-21h

Face au Patiau
Saint-Jean-la-Poterie



Dates à retenir :

* Brocante des collectionneurs de l'ancienne faïencerie de Saint-Jean-de-Bretagne, le samedi 19 septembre 2020 de 10h à 17h30, devant le Patiau

Pour faire paraître vos futurs évènements dans l'écho Potian, merci de prendre contact avec nous

◇ Association...cet espace est le vôtre ◇

Association TERRE de POTIANTES

Une initiation à la terre

Elle vous propose des cours et des stages, animés par de céramistes professionnels. L'an passé 68 personnes ont adhéré à l'association. A la rentrée, les cours débuteront fin septembre début octobre 2020. Terre de potiantes reste solidaire et partenaire du Patiau dans tous les projets.

Renseignements et Inscriptions :

07 83 45 20 86 - terredepotiantes@gmail.com

◇ Erratum...et Focus ◇

Dans le dernier bulletin communal une erreur sur le n° de téléphone s'était glissée. Nous nous en excusons et profitons pour vous présenter :

SMART AND COM FORMATION, un Organisme de formation professionnel spécialisé dans les formations intra et inter-entreprises. THEMATIQUES CIBLÉES auprès des ARTISANS-TPE-PME-COLLECTIVITÉS et ASSOCIATIONS :

Management et techniques de ventes, Efficacité professionnelle, Bureautique-Informatique, WEB et Photographie, Comptabilité, Hôtellerie-Restauration, Immobilier, Bilans de compétences, Langues étrangères
NOTRE DISTINCTION :

Un service clés en main - Coordination complète de votre activité de formation, de la préparation au suivi.

Formateurs issus du cœur du métier, sélectionnés selon un processus rigoureux - Contenu et format adaptés à vos besoins spécifiques - Exercices adaptés à la réalité de votre entreprise - Nouvelles approches pédagogiques.

Chantal CANOVAS

<https://smartandcom-formation.fr/>

22 rue des Potières – 56350 SAINT JEAN LA POTERIE

contact@smartandcom-formation.fr / **06.76.89.97.19**

◇ Infos Pratiques ◇

Commerces...et fermetures pour congés d'été

La Mie Potiane :

du 16 juillet au 6 août inclus - Réouverture le 7 août

Cuisines et gourmandises :

du 12 au 14 juillet inclus et du 16 au 25 août inclus

Breizh café de Saint Jean :

du 12 au 20 juillet inclus - Réouverture le 21 juillet

Hélen Coiffure :

du 13 au 20 juillet inclus - Réouverture le 21 juillet

Rappel horaires déchèteries :

Allaire :

Mercredi, jeudi et vendredi > 9h-12h

Lundi et samedi > 9h-12h et 14h-17h30

Saint-Vincent-Oust :

Lundi et jeudi > 14h-17h30

Mercredi et samedi > 9h-12h et 14h-17h30

Pensez à vous munir de votre carte pour accéder aux sites

Juillet et Août...horaires Mairie et agence postale :

Mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 8h - 12h et 15h - 18h00

Mercredi : 9h - 12h (fermée au public l'après-midi)

Vendredi 8h - 12h et 15h - 17h30

Agence Postale :

Du lundi au Vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 8h30 à 11h30

(fermée le samedi 1er août)

Collecte des ordures ménagères et tri sélectif :

Pour les ordures ménagères, vous pouvez présenter votre *bac gris* le mardi (le mardi 14 juillet étant férié, votre bac sera à sortir le mercredi 15 Juillet)

Pour le tri sélectif, les collectes *des bacs jaunes* s'effectueront les vendredis 3, 17, 31 juillet et 14 et 28 août.



En cette période estivale, la municipalité vous souhaite à vous tous, Potians et Potianes un bel été et de bonnes vacances !